

SYNDICAT MIXTE  
DE L'EAU ET  
DE L'ASSAINISSEMENT  
DE HAUTE-GARONNE

---

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DOSSIER UNIFIE DE L'USAGER

## Demandeur

Je soussigné

NOM Prénom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie/lieu-dit \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. (\*) \_\_\_\_\_ Tél. Portable (\*) \_\_\_\_\_ courriel (\*) : \_\_\_\_\_

agissant en qualité  de propriétaire  de mandataire (joindre le mandat du propriétaire)(cocher la case correspondante)

pour le compte de (indiquer le nom du propriétaire s'il n'est pas le demandeur)

M.  Mme  Mme et M.  Autre : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie/lieu-dit \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. (\*) \_\_\_\_\_ Tél. Portable (\*) \_\_\_\_\_ courriel (\*) : \_\_\_\_\_

pour la construction située :

N° : \_\_\_\_\_ Rue / Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° de la parcelle (\*) : \_\_\_\_\_ Section (\*) : \_\_\_\_\_

Nature :  Construction neuve  Construction existante  
 Habitation individuelle  Habitat collectif – préciser le nombre de logements : \_\_\_\_\_  
 Local artisanal préciser la nature : \_\_\_\_\_

Commerce – préciser le type : \_\_\_\_\_  Autre – préciser la nature : \_\_\_\_\_

(\*) informations facultatives

## ASSAINISSEMENT – Demande de raccordement et de branchement

➤ demande  le branchement au réseau public d'assainissement et l'autorisation de déversement des eaux usées (construction ne disposant pas d'un branchement)

l'autorisation de déversement des eaux usées (construction disposant déjà d'un branchement)

➤  pour mon compte  pour le compte de (indiquer les coordonnées du titulaire de l'abonnement eau potable, si différent)

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Domicilié (si adresse de facturation différente) N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Bat. – Esc. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions figurant au verso et que l'acceptation de cette demande par le SMEA 31 vaudra, lors de sa transmission, convention de déversement entraînant le respect des obligations édictées par le règlement du service d'assainissement collectif.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire ou de son mandataire

Pour acceptation de la demande de déversement  
Pour le Président du SMEA 31  
et par délégation

## EAU POTABLE – Demande d'abonnement

➤ Déclare en tant que  propriétaire  locataire

- prendre la qualité de  Abonné individuel

(cocher la case correspondante)  Abonné principal (dans le cas d'individualisation de contrat)

Abonné secondaire (dans le cas d'individualisation de contrat) Préciser le nom de l'abonné principal : \_\_\_\_\_

- que le branchement est à usage  domestique  arrosage (jardin – espaces verts)

industriel, commercial ou artisanal pour un besoin de \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h

agricole (hors bâtiment d'habitation) pour un besoin de \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h

usages spéciaux  Branchement forain  Chantier

Défense incendie  Fontaines publiques

- que cet abonnement est souscrit  pour mon compte  pour le compte de (indiquer les coordonnées du titulaire de l'abonnement)

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Domicilié (si adresse de facturation différente) N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Bât. – Esc. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Le terrain  n'est pas équipé de branchement

(cocher la case correspondante)  est équipé d'un branchement  avec compteur  sans compteur (cas fréquent des lotissements)

je ne sais pas (dans ce cas, un agent du SMEA 31 vérifiera)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

## EAU POTABLE – Demande de résiliation

➤ Demande la résiliation de l'abonnement au service de l'eau n° [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]  
(11 derniers chiffres des références à rappeler sur votre facture)

➤ Déclare (cochez la case correspondante)  ne pas connaître de remplaçant (résiliation simple)

que l'abonnement est transféré à compter du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

à  M.  Mme  Mme et M.  Autre : \_\_\_\_\_

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Domicilié (si adresse de facturation différente) N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Bât. – Esc. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

qui prend la qualité d'abonné en tant que  propriétaire  locataire

et qui déclare que le branchement est à usage

domestique  industriel, commercial ou artisanal  arrosage (jardin – espaces verts)  agricole (hors bâtiment d'habitation)

L'index du compteur relevé contradictoirement à la date du transfert de l'abonnement est de [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ] [ ][ ]

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'abonné sortant

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'abonné entrant

(précédée de la mention manuscrite "Bon pour accord")



Le présent dossier permet à un abonné du service d'eau potable et/ou d'assainissement collectif de présenter toute demande courante auprès du syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne concernant sa propriété.

Ce dossier, dûment rempli, est à adresser, en deux exemplaires, accompagnée des pièces nécessaires, à l'adresse figurant dans le cadre ci-dessus :

Votre interlocuteur	
SMEA 31 – Centre de Toulouse Ouest 3 rue André VILLET  31400 TOULOUSE	Tél. : 05 61 17 30 30 Télécopie : 05 62 47 04 68  Courriel : sdea.ass@cg31.fr

Si le SMEA 31 exerce la compétence sur la commune concernée, ses services instruiront directement la demande. Dans le cas contraire, il la transmettra au service concerné dans un délai de 5 jours et vous en informera.

Ce dossier doit être accompagné, pour les demandes de branchement Assainissement et Eau potable, des pièces suivantes :

- **plan de situation de la construction ou du terrain** avec indication des rues adjacentes
- **plan de masse** faisant apparaître la construction, les limites de propriété de la parcelle, le tracé du branchement et
  - **pour un branchement assainissement** : l'emplacement souhaité de la boîte de branchement des eaux usées avec sa profondeur par rapport au terrain naturel ainsi que le diamètre de la partie publique du branchement
  - **pour un branchement d'eau potable** : l'emplacement souhaité du compteur et du regard de branchement

### Vos obligations

Nous attirons l'attention du demandeur sur les dispositions suivantes :

#### En matière d'assainissement collectif

- o l'exécution de la partie publique du branchement particulier jusque et y compris le regard de branchement sera assurée exclusivement sous le contrôle du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA 31) à votre charge suivant un devis qui vous sera transmis dans les 30 jours,
- o les travaux d'installations privatives d'assainissement, et notamment la pose des conduites souterraines, ne peuvent en aucun cas être commencés avant l'exécution de la partie publique du branchement et la délivrance, par le SMEA 31, de l'autorisation de déversement au réseau public d'assainissement,
- o le déversement des eaux usées autres que domestiques devra, conformément à l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique, être expressément autorisé par le SMEA 31 et, le cas échéant, être précédé d'un prétraitement adéquat (débourbeur, séparateur à graisses, à féculés ou à hydrocarbures, dégrilleur),
- o la redevance d'assainissement est due dès lors que l'immeuble est raccordable au réseau public d'assainissement (part fixe et part proportionnelle).

#### En matière d'eau potable

- o toute fourniture d'eau potable à partir du réseau public doit faire l'objet de la souscription d'un abonnement auprès du service de l'eau,
- o le contrat rentre en vigueur dès la pose ou l'ouverture du compteur. Le paiement éventuel de la part fixe de l'abonnement est dû à compter de cette date,
- o la réalisation du branchement est effectuée par le SMEA 31 à votre charge suivant un devis qui vous sera adressé dans un délai de 15 jours (pour une maison individuelle)
- o la résiliation de l'abonnement, dans le cas où vous ne connaissez pas votre successeur (résiliation simple), entraîne la fermeture du branchement, la dépose et la relève par un agent du SMEA 31 du compteur. Ces opérations sont à votre charge,
- o la résiliation – transfert est effectuée gratuitement. Elle nécessite que vous connaissiez votre successeur qui doit, en signant le dossier, accepter de devenir titulaire de l'abonnement avec tous les droits et obligations que cela comporte, accepter l'index de transfert relevé de manière contradictoire et qui servira de base à votre facturation de solde de tout compte et à sa prochaine facturation comme index de départ.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du SMEA 31 dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services du Trésor Public. Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés du SDEA.